

I SENIORS : BIEN ANTICIPER LA DÉPENDANCE, POUR BIEN LA VIVRE

I L'UNMI déploie sa stratégie Agile 2020 (p.6)



L'avenir est affaire de Prévoyance



édito

AGILITÉ ET INNOVATION: CLÉS DU DÉVELOPPEMENT DE L'UNMI

LOREDANA MAÏER
Directrice générale

Le 20 juin dernier, l'Assemblée générale de l'UNMI a validé son plan stratégique à trois ans, baptisé Agile 2020. Pourquoi une telle ambition, pourquoi l'agilité ? Parce que pour se développer et mieux servir ses adhérents, l'UNMI doit s'adapter aux évolutions du secteur mutualiste et être au plus près de ses adhérents.

D'un côté, l'UNMI améliorera encore sa souplesse avec 78 mutuelles à accompagner, chacune selon ses capacités et ses besoins. Son développement se fera essentiellement avec elles dans une logique de multi-équipement, c'est une évidence. Les mutuelles santé restent, en effet, les mieux placées pour satisfaire les besoins de prévoyance de leurs adhérents. Nous en sommes toujours aussi convaincus, et nous voulons renforcer notre soutien à nos adhérents, par un panel de solutions assurantielles et de services techniques.

D'un autre côté, l'agilité de l'UNMI devra aussi beaucoup à sa capacité de création de solutions innovantes, comme Proxime Santé dans le cadre du dispositif d'Aide à la Complémentaire Santé, ou le dispositif ACPA (Agir contre la Perte d'Autonomie).

L'activité ACS a contribué de manière significative à la croissance de son chiffre d'affaires en 2016. Notre action prospective progressera à l'avenir en évoluant sur de nouvelles aires et avec de nouveaux partenaires.

Autonome, pleinement opérationnelle, reconnue pour son expertise et sa solidité financière, l'UNMI est en plein essor et je ferai tout pour qu'elle se développe dans les meilleures conditions.



LES CHIFFRES CLÉS

Prévoyance : un marché en pleine croissance

La prévoyance complémentaire continue son développement sur 2016, mais il reste une marge de progression importante, notamment auprès des travailleurs non-salariés.

COTISATIONS ET PRESTATIONS EN HAUSSE

10,2 Milliards

d'euros de cotisations encaissés en 2016 au titre des garanties incapacité, invalidité, dépendance, décès accidentel.



SOIT

5,1%

de croissance de plus par rapport à 2015 (9,7 Md€).



La hausse des prestations a été encore plus importante :

+ 5,4% avec

7,7 Milliards

d'euros versés contre 7,3 en 2015.



L'ASSURANCE COLLECTIVE DOMINE



La prévoyance complémentaire des salariés représente près de



53% des cotisations encaissées dans le cadre d'un contrat collectif (2015)

LA PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE PROGRESSE DOUCEMENT

DÉCÈS

Cette garantie est la plus souscrite à titre individuel.



Avec **26,2 Millions** de contrats en cours en 2015, elle couvre près d'un Français sur deux.

OBSÈQUES



4,1 Millions

de contrats étaient en cours en 2015. Leur nombre augmente régulièrement chaque année.

LES TRAVAILLEURS NON-SALARIÉS MAL PROTÉGÉS

AVEC

1,8 Millions

de contrats Madelin souscrits



POUR

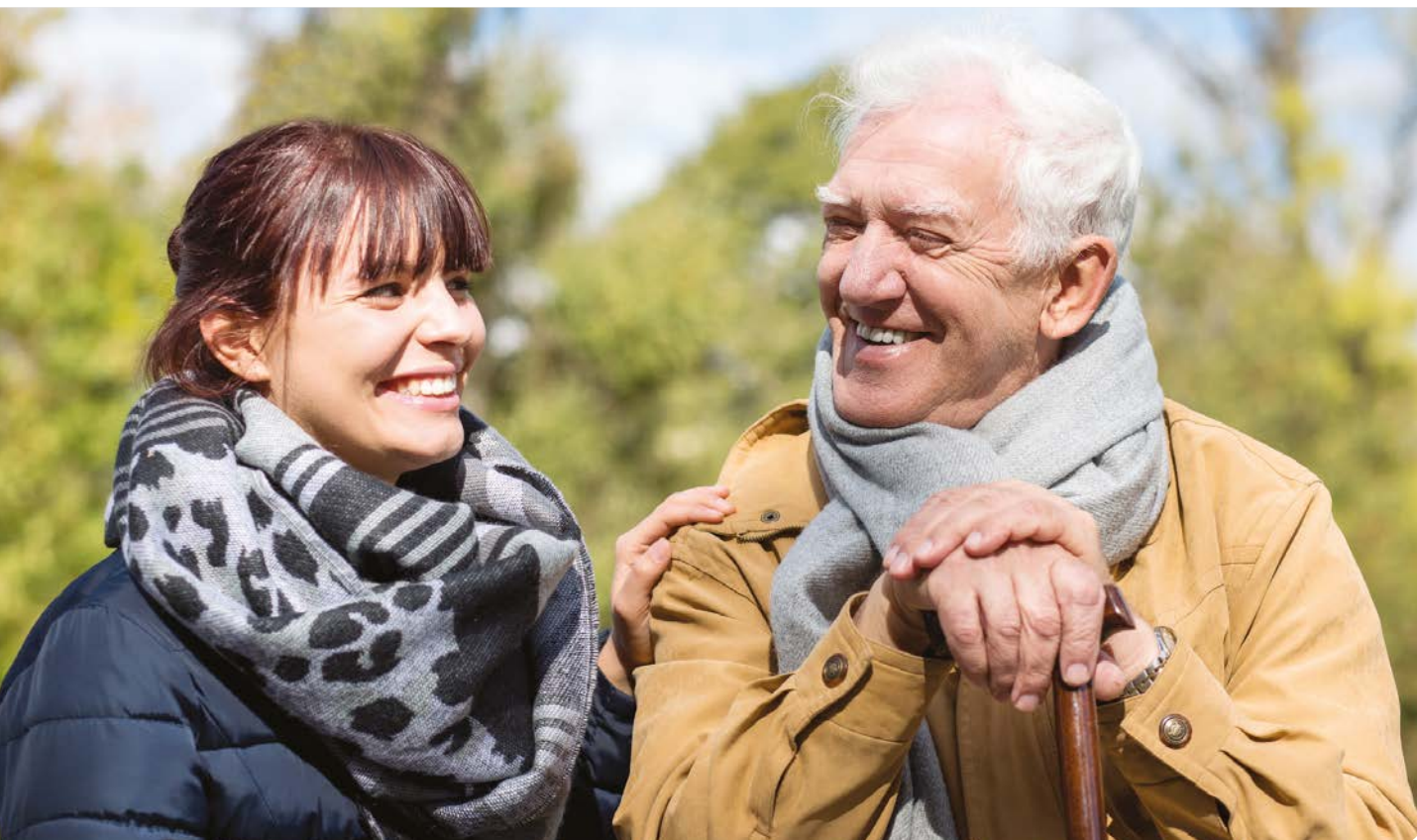
2,8 Millions de travailleurs non-salariés,

64%

des artisans, commerçants et indépendants ont au moins une garantie de prévoyance.

1/4 des TNS ont une assurance décès et 2/5 seulement bénéficient de garanties incapacité-invalidité.

SENIORS : BIEN ANTICIPER LA DÉPENDANCE, POUR BIEN LA VIVRE



La prise en charge de la perte d'autonomie est indéniablement reconnue comme un enjeu majeur pour notre société. Si les Français sont majoritairement favorables au maintien à domicile, ils peinent cependant à financer son coût.

Avec le vieillissement de la population lié à l'augmentation de l'espérance de vie, le nombre de personnes dépendantes est en constante progression. En 2060, plus d'un Français sur trois aura plus de 60 ans, contre un sur quatre en 2015. Parmi eux, on dénombre actuellement 1,25 million de personnes dépendantes, elles seront 2,3 millions en 2060. La perte d'autonomie est donc un défi sociétal majeur.

Le maintien à domicile, un enjeu de société

La perte d'autonomie est principalement prise en charge au titre de la solidarité nationale, par le versement de l'APA et le remboursement des dépenses de santé. Les personnes âgées financent pour leur part le reste à charge des frais de soins, d'hébergement ou d'aide à domicile. Le coût de la dépendance est bien souvent difficile à assumer, puisqu'il faut déboursier en moyenne 2 200 euros pour rester à domicile, contre 2 500 euros dans

un établissement spécialisé, avec une APA respective de 489 euros et 517 euros. Pour une personne percevant une pension de retraite moyenne de 1 288 euros, il faudra donc ajouter de 400 à 700 euros.

À l'horizon 2060, le système de financement public actuel s'avère insuffisant. Selon le rapport de la Cour Des Comptes du 12 juillet 2016 sur le maintien à domicile des personnes des personnes âgées en perte d'autonomie, le coût de la dépendance à la charge des ménages devrait doubler en 2040. Pour une prise en charge pérenne et de qualité de la dépendance, le modèle existant doit être adapté et d'autres solutions envisagées.

Une prise de conscience trop tardive

Toutefois, bien que la perte d'autonomie soit une réelle préoccupation pour 78,6 % des Français, la dépendance reste difficile à couvrir. Le risque dépendance n'est pas perçu à 40 ans, âge auquel il faudrait souscrire un contrat individuel, la préférence étant plutôt donnée à l'épargne ou au financement de la retraite.

« La prise de conscience du risque est tardive, souvent quand un proche est confronté à la perte d'autonomie, rappelle Loredana Maïer, directrice générale de l'UNMI. De même, la couverture collective de la dépendance n'est pas une priorité. Elle serait un réel plus si elle était intégrée à une prévoyance collective obligatoire. »

L'innovation au service du maintien à domicile

Afin de permettre aux personnes âgées de continuer à vivre le plus longtemps possible dans leur domicile, sans grever leur budget, de nouvelles technologies, plus économiques qu'une aide à domicile à plein temps, ont émergé ces dernières années. Bracelet pour détecter les chutes, robots de compagnies, etc. : l'avenir sera plus connecté pour nos seniors !

.....
LA PERTE D'AUTONOMIE EST UNE PRÉOCCUPATION FORTE POUR PLUS DE **78,6 % DES FRANÇAIS.**
.....

L'ACPA, LA SOLUTION SOLIDAIRE



« Nous recevons plus de demande de vente de biens immobiliers qu'il n'est possible d'en accepter pour le moment. Pour pouvoir y répondre, nous avons engagé des discussions avec des mutuelles partenaires et pris contact avec des organismes publics HLM. »

**Loredana Maïer,
directrice générale de l'UNMI.**

Afin d'offrir une réponse aux besoins d'une population française vieillissante, l'UNMI a développé une offre permettant aux seniors de disposer de la valeur financière de leur logement, tout en conservant le droit d'y habiter. Contrairement à un viager, la somme est versée directement, permettant ainsi au résident de réaliser des investissements pour faciliter son maintien à domicile ou de préparer sa succession. La valeur du bien est évaluée par une expertise indépendante. Cette expertise ainsi que le versement de l'argent sont réalisés par l'ACPA (Agir Contre la Perte d'Autonomie), un fonds d'investissement, alimenté par l'UNMI et ses partenaires. Les mutuelles partenaires de l'UNMI, s'engagent ainsi dans une démarche solidaire en faveur des seniors tout en diversifiant leurs placements.



L'UNMI DÉPLOIE SA STRATÉGIE AGILE 2020

De janvier à avril 2017, la stratégie de l'UNMI a été élaborée de manière participative, puis approuvée lors de l'Assemblée générale le 20 juin. Collective ou individuelle, la prévoyance est désormais une voie majeure de diversification en assurances de personnes, et l'UNMI sera « l'assembleur de solutions de référence » pour ses membres.



Développer la prévoyance avec nos organismes adhérents

La prévoyance est plus que jamais un moyen de développer et de défendre son portefeuille. En effet, la généralisation de la complémentaire santé des salariés et la fin des clauses de désignation ont ouvert, chamboulé et dynamisé le marché de la protection sociale. Pour se développer sur ce marché désormais très convoité, l'UNMI accompa-

gnera ses membres de la manière la mieux adaptées: multi-équipement, prévoyance en inclusion dans les complémentaires santé, réassurance et offre de branche.

Elle concevra aussi de nouvelles solutions de prévoyance, afin de mieux couvrir les besoins existants et émergents partout en France et ce sur tous les segments de population : travailleurs salariés ou non, seniors, emprunteurs...



NOS OBJECTIFS CLÉS EN CHIFFRES

100 Millions d'euros
de chiffres d'affaires en 2020.

3 axes de développement
avec nos organismes adhérents, la diversification de l'activité auprès d'autres canaux de distribution, au travers de dispositifs à destination d'un public en difficulté d'accès aux solutions de prévoyance et de santé.

7 leviers d'action
le multi-équipement, l'inclusion de la prévoyance dans les contrats santé, la réassurance, les offres de branche, les nouveaux produits sur mesure, le renouvellement de l'Aide à la Complémentaire Santé, assurance emprunteur.

Ouvrir de nouvelles voies à notre expertise

Fidèle à sa vocation, l'UNMI accompagnera également ses membres dans leur développement en leur proposant les services adaptés à l'évolution de leurs besoins. En plus de sa triple expertise technique, juridique et comptable, désormais indispensable avec Solvabilité², elle mettra à leur disposition des ressources commerciales pour assister leurs conseillers sur le terrain. L'appui de ces spécialistes sera précieux dans un contexte hyper concurrentiel et dans la perspective d'une généralisation de la prévoyance complémentaire des salariés. L'UNMI s'est donné pour objectif de fonctionner comme une plateforme d'expertises au service de ses organismes adhérents, à horizon 2018.

Innover pour plus de solidarité

Forte de son offre ACS et de sa solution originale Agir Contre la Perte d'Autonomie (ACPA), l'UNMI réfléchit à une solution de prévoyance pour les emprunteurs ayant des difficultés à s'assurer en raison de leur âge. En effet, 88% des contrats d'assurance emprunteur sont encore souscrits par l'intermédiaire d'un établissement de crédit, et ils sont généralement limités dans leur durée, excluant les personnes de plus de 70 ans. D'où l'intérêt pour les retraités de bénéficier d'une solution complémentaire en délégation d'assurance sur la période non couverte.

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU
SITE INTERNET DE L'UNMI

www.unmi.eu

3 QUESTIONS À SÉBASTIEN ELATRI, Directeur du développement de MBA Mutuelle



Extrait de l'interview de Sébastien Elatri

m.b.a
MUTUELLE

MBA Mutuelle a adhéré à l'UNMI au 1^{er} janvier 2016. Sébastien Elatri, Directeur du développement de MBA Mutuelle, revient sur ce partenariat exemplaire.

Dans quel contexte MBA Mutuelle s'est-elle rapprochée de l'UNMI ?

Sébastien Elatri: MBA Mutuelle développe la prévoyance depuis trente ans. En 2015, MBA Mutuelle a décidé de s'affirmer comme une PME territoriale mutualiste du Grand Ouest et de se rapprocher de ses adhérents. Pour cela, nous voulions un partenaire qui comprenne notre projet d'entreprise et soit capable d'accompagner nos équipes pour le faire vivre. Lors de nos échanges avec l'UNMI, nous avons vite réalisé que nous avions la même volonté de mettre l'adhérent au centre de nos projets. Nous avons aussi trouvé à l'UNMI une façon de fonctionner conforme à nos valeurs : simplicité, responsabilité et engagement.

Quelle a été votre première attente vis-à-vis de l'UNMI ?

S.E.: Nos conseillers commerciaux sont les premiers auxquels nous devons apporter de bonnes solutions pour la satisfaction des adhérents. L'UNMI a bien compris notre volonté de développer l'expertise de nos équipes en prévoyance, et de le faire avec agilité pour être très proches de nos adhérents et répondre rapidement à leurs besoins. Elle a une forte capacité à répondre de manière efficace et

pertinente. Cela a beaucoup contribué à installer la confiance dans nos équipes.

Comment les équipes de MBA Mutuelle se sont-elles appropriées l'offre de prévoyance de l'UNMI ?

S.E.: Nous avons construit ensemble les modules de formation avec l'UNMI. Le premier a été délivré très en amont à la fin 2015. Au premier semestre 2016, nous sommes entrés dans les détails de l'offre. Dans un troisième temps, l'UNMI a accompagné les équipes et répondu à leurs questions.

POUR EN SAVOIR PLUS

Découvrez sur notre site l'interview croisée entre Sébastien Elatri et Patrick Ratta, Directeur du développement de l'UNMI.